

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU RHONE

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES**  
**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU LUNDI 9 NOVEMBRE 2015**

Canton de  
CALUIRE & CUIRE

Compte rendu affiché le 13 novembre 2015

COMMUNE  
DE  
CALUIRE & CUIRE

Date de convocation du Conseil Municipal : Mardi 3 novembre 2015  
Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 43

N° 2015-134

Président : M. Philippe COCHET  
Secrétaire : Mme Isabelle MAINAND

OBJET  
  
RENOUVELLEMENT DU  
PARTENARIAT AVEC L'AMICALE  
DES DEPORTES D'AUSCHWITZ  
BIRKENAU"

Étaient présents : M. COCHET, M. TOLLET, Mme LACROIX, M. JOINT, Mme MERAND-DELERUE, M. ROULE, Mme MAINAND, M. PATUREL, Mme CARRET, M. THEVENOT (par proc. à Mme CARRET), Mme ROUCHON (par proc. à M. PATUREL), M. MANINI, M. PROST, M. DIALLO, Mme BREMOND (par proc. à M. JOINT), M. JOUBERT, Mme CRESPIY, Mme WEBANCK, Mme GOYER, M. CIAPPARA, M. TAKI (par proc. à M. CIAPPARA jusqu'au N° 2015-110 inclus), Mme BASDEREFF, M. CHAVANE (par proc. à Mme DU GARDIN), Mme DU GARDIN, M. COUTURIER, Mme SEGUIN-JOURDAN, M. PETIT, Mme HAMZAoui (par proc. à Mme MAINAND jusqu'au N° 2015-118 inclus), Mme NICAISE, Mme HAMPARSOUMIAN, Mme FRANÇOIS, Mme CARLE, Mme BAJARD, M. DUREL, M. MATTEUCCI, Mme LEZENNEC (par proc. à M. HOUDAYER), M. HOUDAYER (à partir de N° 2015-108), M. CHASTENET, Mme MALAGON, Mme CHIAVAZZA, M. PARISI, M. CHAISNE, Mme Charlotte ROQUES

Était absent : /

PREFECTURE  
Accusé de réception  
Reçu le .....  
Identifiant de l'Acte :  
069 216900340.....

**Rapport de : M. LE DEPUTE-MAIRE**

La Ville de Caluire et Cuire a un partenariat avec l'association "Amicale des déportés d'Auschwitz Birkenau".

Comme chaque année, l'association fait affréter un avion afin de transporter quelque 200 personnes, pour visiter ces camps de concentration et d'extermination du Troisième Reich, symboles des meurtres en masse commis par les nazis et du génocide des juifs. La visite aura lieu cette année le 25 novembre prochain.

Il n'est jamais inutile de rappeler que le camp d'Auschwitz a été ouvert en mai 1940 et libéré le 27 janvier 1945. Pendant cette période, plus de 1,1 million d'hommes, de femmes et d'enfants moururent ; 90 % de ces personnes étaient juives.

Monument historique et culturel majeur qui participe au "devoir de mémoire", Auschwitz est depuis 1979 inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

L'amicale des déportés d'Auschwitz Birkenau propose à la Ville de Caluire et Cuire d'emmener une dizaine de jeunes dans le cadre du voyage organisé le 25 novembre 2015 avec un ou deux accompagnants. Le coût de la participation est de 3 000 €.

Il est précisé que la Métropole et le Département du Rhône ont depuis cette année une convention de groupement de commandes pour l'organisation d'un voyage de mémoire à Auschwitz Birkenau pour 220 collégiens de la Métropole.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

à la majorité, par 41 voix pour et 2 abstentions,

**- DECIDE**

de verser **une subvention exceptionnelle de 3 000 €** à l'amicale des déportés d'Auschwitz Birkenau au titre de la participation d'une dizaine de personnes au voyage du 25 novembre,

**- PRÉCISE**

que les crédits seront prélevés sur le compte fonction 020 G, nature 6745.

POUR EXTRAIT CONFORME  
LE DEPUTE MAIRE  
Philippe COCHET

TELETRANSMIS EN PREFECTURE LE 13 novembre 2015  
LE PRESENT ACTE EST EXECUTOIRE A CETTE DATE  
LE DEPUTE MAIRE  
Philippe COCHET